

Protocole sanitaire pour faire face à la pandémie de Covid-19

Règles imposées par la mairie



Jauge des salles : Boucher (12), St Exupéry (9), Amitié (45)

Règles à respecter lors des activités de l'association



Avant d'entrer dans une salle, chaque personne doit impérativement se nettoyer les mains.

Le port du masque est obligatoire par :

- toutes les personnes, lors des séances du vendredi et du samedi
- toutes les personnes âgées de plus de 11 ans, lors des séances du mardi

La distanciation physique d'un mètre doit être respectée lors des séances de cours ainsi que lors des parties d'échecs.

À la fin de chaque partie, les joueurs nettoieront le matériel échiquéen utilisé (échiquiers, pendules, pièces d'échecs et boîtes de jeu) ou le placeront en quarantaine d'une semaine.

Chaque encadrant est responsable :

- de l'aération de la salle 10 minutes avant l'arrivée des joueurs
- de la tenue d'une fiche de présence des participants
- du nettoyage des tables avec le désinfectant mis à disposition par la mairie, avant de quitter la salle

Validé par le Bureau de l'Échiquier du Pays de Liffré le 26/08/20

Validé par la Mairie de Liffré le 08/09/20